

629 rue d'Egrefin – BP 584
77016 Melun cedex
Tel : 01 60 56 99 40
sudptt77@wanadoo.fr

44 rue Henri Gautier
93009 Bobigny cedex 9
Tel 01 69 42 69 79
sudposte93@orange.fr

Spécial élections professionnelles

**Du 3 au 6 décembre 2018 les postiers voteront pour élire leurs représentants aux CT, CAP et CCP.
Ce scrutin se déroulera à nouveau par vote électronique.**

**Pour la 1ere fois les postiers de Seine Saint Denis et de Seine et Marne
voteront pour des candidats communs, fusion des DR oblige.**

**Pour la 1ere fois également les listes de candidats devront refléter
la proportionnalité Homme/Femme du corps électoral.**

Par votre vote, vous élirez vos représentants aux CAP ou CCP rattachées à votre grade qui ne siègent que sur des sujets d'ordre individuel. Mais vous élirez également directement vos représentants au Comité Technique, en charge des dossiers collectifs, particulièrement les réorganisations. Il y aura un double vote : national et local. C'est du résultat de ce vote au Comité Technique que découlera la représentativité de chaque Organisation Syndicale, tant au niveau national que local. C'est aussi en lien direct avec ces résultats que sera déterminée la composition du CHS-CT départemental.

**VOTE
ÉLECTRONIQUE :
Un petit CLIC SUD
Pour mettre une
Grande CLAUQUE
À la politique
De nos patrons !!!**



Voter **SUD**, c'est bien sûr voter pour une organisation syndicale, ses valeurs, ses idéaux, ses pratiques, mais c'est aussi voter pour des collègues qui, au jour le jour, les font vivre sur le terrain aux côtés des postiers en mettant tout en œuvre pour combattre les restructurations permanentes, destructrices d'emplois et sources de la dégradation de nos conditions de travail.

C'est voter pour des collègues qui ne se contentent pas d'être des noms sur un bulletin de candidature pour faire le nombre mais qui participent et participeront encore à toutes les instances pour lesquelles ils sont élus. Ce qui revêt, par exemple, une importance capitale lors des conseils de discipline des agents contractuels, l'absence d'un seul élu du personnel donnant de fait la majorité de vote aux représentants de la Poste.

Voter **SUD** c'est voter pour le seul syndicat qui refuse de manger à la gamelle patronale de la promotion syndicale, un certain nombre de promotions étant chaque année réservée aux permanents syndicaux. C'est la garantie de notre indépendance totale vis-à-vis de La Poste. C'est la garantie que notre éventuelle signature ne s'achète pas !!!

Voter **SUD** c'est aussi voter pour un syndicat qui n'hésite pas à accompagner les collègues devant les Prud'hommes ou le Tribunal Administratif avec des victoires importantes ces 4 dernières années.

CAP, CCP QUEZACO ?

Ces commissions sont paritaires avec un nombre égal de représentants élus du personnel et de représentants désignés par la Poste.

Elles se réunissent à la demande de l'agent (contestation de la notation, refus de temps partiel, de congés.....) ou à la demande de la direction, particulièrement pour la discipline.

Elles sont consultatives, mais l'autorité hiérarchique suit quasiment toujours l'avis rendu par la Commission concernée.

D'où l'intérêt de voter pour des candidats SUD, qui siégeront et feront toujours preuve de pugnacité dans la défense de leurs



Comité Technique ?

Il doit être consulté afin d'émettre un avis (consultatif) avant chaque restructuration.

La Poste a de plus en plus tendance à le considérer comme une simple chambre d'enregistrement alors que son rôle devrait aller bien au-delà, notamment en matière d'insertion professionnelle, de gestion prévisionnelle des effectifs, d'égalité professionnelle,

Voter SUD c'est voter pour des élus qui mettront tout en œuvre pour que tous ses sujets ne soient pas oublier

CHS-CT ?

Les représentants du personnel sont désignés au CHS-CT par les organisations syndicales en fonction du résultat électoral.

C'est une instance capitale pour la défense des intérêts collectifs ou individuels dans le cadre de l'organisation du travail, puisque c'est la seule qui dispose réellement du pouvoir d'imposer certains choix aux directions, en matière d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail.

Voter pour SUD, c'est voter pour des membres CHS-CT qui ne s'intéresseront pas uniquement à la couleur ou la texture du papier toilette, mais qui joueront pleinement leur rôle pour interpellier les directions et proposer de réelles améliorations des conditions de travail. Qui n'hésiteront pas à prendre leurs responsabilités en matière juridique, le secrétaire du CHS-CT ayant notamment la possibilité d'agir en justice. Qui n'hésiteront pas, si cela s'avère nécessaire, à solliciter une expertise indépendante quel que soit le coût pour La Poste.....Nos vies valent plus que leurs profits...

La plus grosse crainte des directions ? Avoir des CHS-CT majoritairement SUD !!!



Depuis la mise en place du vote électronique en 2011, une grande tendance se dégage : la baisse massive du taux de participation du personnel **d'exécution !** Ce qui profite évidemment aux syndicats les plus enclins à accompagner les évolutions de l'entreprise, les cadres disposant tous d'un ordinateur à disposition permanente.

Ne vous laissez pas voler votre vote !!

Pour un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, sans concession ni compromission, pour élire vos représentants SUD au sein des instances qui vous représentent, **VOTEZ !!!!! VOTEZ SUD !!!!!**

CAP n°4
Groupe 1, ATGS

LE MIGNANT Philippe, Montreuil Sœur
MATHIEU François, Provins
DELAMOUR Françoise, Nangis
JACQ Christine, Rosny sous Bois

Groupe 2, ATG2

NORANT Brigitte, Savigny le Temple
ARNERIN Alberte, Bobigny RP
DIEU Tamara, Livry Gargan
CASSIEN Serge, Dammarie les LYS

Comité technique

MEDJDOUB Karim, CA2, GAGNY
NORANT Brigitte, ATG2, Savigny le Temple
LE MIGNANT Philippe, ATGS, Montreuil Sœur
CASSIEN Serge, ATG2, Dammarie les Lys
JEHMA Farida, ACC23, Pantin
MATHIEU François, ATGS, Provins
BEN OUIRANE Najoi, ACC33, Stains
DIAS Catherine, ACC23, Moret sur Loing
BADI Farida, ACC23, Bagnole
DELAMOUR Françoise, ATGS, Nangis
MAPOLIN Célia, ACC31, Epinay sur Seine
COLLOT Frédérique, ACC23, Ozoir la Ferrière
SIDICINA Jennifer, ACC22, Le Bourget
FIEVET Eric, ATGS, Nemours
ESTECONDO Christine, ACC33, Livry Gargan
LECOIN Corinne, ATG2, Moret sur Loing



CAP n° 3, CAPRO

CLEMENT Didier, Pavillons /s Bois
DIDIER LAURENT Christelle,
Dammarie les lys

CAP n°2
Groupe 1, CA2

MEDJDOUB Karim, Gagny
MAROILLER Mathilde, Bobigny DT

Groupe 2, CA1

GARNIER Michel, Meaux
DE MELO Anne, pantin

CCP 4, ACC 12/13

PRUNET Sandrine, La ferté /s Jouarre
LUCAS Monique, Dammarie les Lys

CCP n°3, ACC21/22/23

TARCY Jérémy, Meaux
DIAS Catherine, Moret sur Loing
JEHMA Farida, Pantin
ZEMORI Nadia, Dammarie les Lys

CCP N°2, ACC31/32/33

KANANE Kahina, Pantin 4 chemins
GIGANT Julien, Montreuil
MAPOLIN Célia, Epinay sur Seine
PERLO Christelle, Dammarie les lys

Nous ne viendrons pas, comme d'autres, acheter vos votes à grand renfort de petits cadeaux (mogs, porte clé, enceinte musicale, stylos.....) Nos militants ont été présent(e)s tout au long des 4 dernières années.....Nous n'avons pas attendu que le élections arrivent pour venir vous rencontrer dans vos bureaux, au plus près de vos difficultés quotidiennes afin de faire remonter vos revendications, la dégradation de vos conditions de travail, le manque de personnel.....Nous nous présentons à vous avec notre bilan et nos perspectives..... certains n'hésiteront pas à nous faire remarquer que nous n'avons signé quasiment aucun accord et c'est vrai parce que nous ne signons que lorsque nous sommesd'accord ! Et si nous le sommes, alors nous signons, comme pour l'accord sur le télétravail du 27 juillet 2018.

Mais qu'ont apporté de bénéfique les accords Chargés de Clientèle, Chargés de Clientèle Remplaçant, Bureau à Priorité Sociétale ou la litanie d'accord pour les forces de ventes ? Qui a vu sa situation s'améliorer ? Les accords s'empilent et nos conditions de travail empirent !!!!!!!!!!!!!



16 000 suppressions d'emploi depuis 2014, plus de la moitié des 17 000 points de contact ne sont plus des bureaux de plein exercice, en 2017 le nombre de jours d'arrêts pour maladie est 22% plus élevé qu'en 2013 alors qu'il y a 24 000 agents en moins !!!!!!! Un bilan social désastreux sur lequel nous n'entendons guère tous les signataires de ces fumeux, pardon, fameux accords.....

Mais nous ne nous résignons pas !!!!!!!!!!!

Nous continuerons inlassablement à nous opposer à cette politique mortifère pour les conditions de travail, l'emploi, le service public..... Nous continuerons dans chaque instance pour laquelle vous nous accorderez des élu(e)s à porter la voix de la révolte qui gronde dans tous les bureaux. Le vote **SUD** est un vote de résistance, celle que nous voulons construire avec vous, au-delà des élections. Nous sommes convaincus qu'il est urgent de remettre partout du collectif là où nos patrons ne rêvent que de nous isoler les un(e)s les autres par un management de plus en plus autoritaire et infantilisant.

**Contre le rouleau compresseur postal
Renforcez le syndicalisme de lutte !**

Pour un syndicalisme libre et indépendant, qui refuse de légitimer les suppressions d'emplois et les régressions qui en découlent, qui combat toutes les discriminations, qui revendique un autre mode de gouvernance et de société, qui se battra toujours en privilégiant l'action collective la plus unitaire possible.....un syndicalisme dont vous connaissez notre bilan et ne vous fera pas de fausses promesses, à part l'engagement de continuer à défendre celles et ceux qui refusent la politique actuelle de La Poste.....

